

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Accompagnement d'un projet d'entreprise (4DR2141)

| Filières concernées | Nombre d'heures | Validation | Crédits ECTS |
|--|--------------------|-----------------|--------------|
| Master bilingue en droit | Cours: 1 ph | Voir ci-dessous | 2 |
| Master en droit | Cours: 1 ph | Voir ci-dessous | 2 |
| Master of Arts en innovation, orientation Innovation et société | Cours: 1 ph | Voir ci-dessous | 2 |
| Master of Law en innovation | Cours: 1 ph | Voir ci-dessous | 2 |
| Master of Science en innovation | Cours: 1 ph | Voir ci-dessous | 2 |

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

Equipe enseignante

CHAPPUIS Fernand, Professeur titulaire, notaire (Neuchâtel), avocat (Genève)
fernand.chappuis@unine.ch
+41 79 279 55 81

Contenu

Dans le premier bloc, les problèmes de maintien du secret autour d'un projet d'entreprise seront examinés de manière approfondie et pluridisciplinaire (aspects civils et pénaux notamment), spécialement par rapport aux fondateurs, aux investisseurs, aux employés et autres partenaires (convention de confidentialité, prohibition de concurrence, interdiction de débauchage, etc.).

Dans les blocs suivants, une attention particulière sera portée sur des thématiques spécifiques, fréquentes en pratique (cf. plan du cours disponible sur Moodle).

Si la possibilité se présente, les étudiant-e-s seront impliqué-e-s dans la gestion d'un dossier réel de droit des affaires (p. ex. constitution d'une société) et pourront assister à l'instrumentation live d'une constitution de société (SA ou Sàrl), en présence du notaire et des clients (p. ex. fondateurs de la société).

Lors du cours, des exemples de documents habituellement utilisés dans la pratique des conseillers juridiques d'entreprises seront discutés et confrontés à des situations tirées de la pratique. Vu les tendances de la pratique à utiliser l'anglais comme langue de travail, une partie intégrera l'anglais (Legal Due Diligence), avec des documents à analyser rédigés en anglais (dépend du temps à disposition, notamment si la séquence de l'instrumentation d'une constitution de société est jouée).

Forme de l'évaluation

Examen écrit de 2 h.

L'examen s'effectue sans consultation des textes de lois ou autres documents et sans recours à d'autres supports ou moyens, de quelque nature qu'ils soient (notes, résumés, objets connectés ou connectables, etc.). L'étudiant-e peut utiliser une simple machine à calculer, non connectable à un réseau.

En cas d'infraction, l'étudiant-e est en situation de "fraude"; les éléments non admis lui seront retirés et l'examen pourra être réputé échoué.

Pour le surplus, il est renvoyé aux réglementations applicables.

Documentation

Cas pratiques remis par l'enseignant, résumés, contrôle continu.

Forme de l'enseignement

Examen de situations réelles permettant de dégager les aspects théoriques indispensables et les implications dans la pratique.

Cours donné en français et, le cas échéant, en anglais; examen de documents rédigés principalement en anglais. Si la possibilité se présente, un apéritif-rencontre avec des praticien-ne-s (préposé-e du registre du commerce, etc.) est organisé pour les étudiant-e-s.

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Accompagnement d'un projet d'entreprise (4DR2141)

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Utiliser des compétences théoriques afin de trouver des solutions pour résoudre des situations juridiques critiques. Préparer une synthèse en relation avec les questions théoriques du droit suisse des sociétés
- Découvrir des différences entre des dispositions légales ou des disposition d'une convention. Assimiler de nouveaux concepts en matière de droit suisse des sociétés en utilisant d'anciennes compétences
- Décrire les principaux types d'entreprises (sociétés anonymes, Sàrl, etc.) en utilisant les concepts de base du droit suisse des affaires.
- Analyser les différentes solutions proposées par l'enseignant (p. ex. comment protéger les nouvelles idées d'une start-up par rapport au droit suisse des sociétés). Détecter les risques en ce qui concerne les situations pratiques en relation avec le conseil d'administration d'une société
- Expliquer la solution que l'étudiant-e choisit et pourquoi sa solution est préférable (étude de cas en droit suisse des sociétés). Discuter de questions pratiques sur le droit suisse des sociétés (p. ex. comment rédiger une documentation spécifique). Synthétiser le contenu d'une disposition légale afin de fournir un schéma (« dessine-moi du droit »)

Compétences transférables

- Communiquer dans une seconde langue avec détection des risques spécifiques ("faux frères")
- Concevoir une analyse critique
- Stimuler sa créativité